



#### **MARINES VOYAGES**

AGENCE DE LA POSSESSION AGENCE DE ST PIERRE AGENCE DE ST ANDRE 0262 71 59 33

reservation@marines-voyages.com

# CANADA



## « Je me souviens »







## \*A partir de 2955€/Adulte

Enfant de moins de 12 ans -15%

Vols + circuit à partir de 20 participants

PENSION COMPLETE SELON LE PROGRAMME : CANADA

TOUTES LES ENTREES COMPRISES

- \*Supplément par adulte en chambre simple : 370,00€
- La réduction en triple (2 grands lits) est de 50€ par personne.
- La réduction quad (2 grands lits) est de 75€ par personne.

\*Tarifs sous réserve, selon disponibilité au moment de la réservation

\*Groupe de voyage à partir de 20 personnes.

## Du 11 au 23 juin 2021 à partir de 2955 €\*

## Du 11 au 23 juillet 2021 à partir de 3405 €\*

## Du 11 au 23 octobre 2021 à partir de 3325 €\*

## PROGRAMME DE 13 JOURS

#### 1<sup>er</sup> jour : REUNION/PARIS



Rendez-vous à l'aéroport de Roland Garros, envol en direction de Paris. Repas à bord.

#### 2 ème jour : PARIS/CANADA

Arrivée à Paris.

Transfert à l'aéroport en direction du Canada, repas à bord.

Arrivée à **Toronto** en fin de journée. Accueil à l'aéroport. Rencontre avec votre guide et nuit à Toronto. Installation à l'hôtel. <u>Dîner libre</u> et nuit sur place.



## 3e jour : Toronto - Niagara Falls - Toronto (260 km - 3h)

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Ce matin, vous longerez la côte du Lac Ontario en direction de Niagara.

**Arrêt au à Niagara on the Lake** charmant village du 17<sup>ème</sup> siècle. Arrivée à Niagara Falls, l'une des sept merveilles du monde et peut- être la plus captivante attraction. Une expérience multisensorielle.

Déjeuner panoramique avec vue sur les chutes. Promenade à bord du bateau Hornblower. Temps libre pour découvrir les chutes par vous- même.

Retour à Toronto. Dîner. Nuit.









Option : survol des chutes en hélicoptère.

#### 4e jour : Toronto - Mille lles - Gananoque (290 km - 3h)

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Tour de Toronto : vous verrez en particulier la Cathédrale St Michael, le City Hall, le quartier financier, la bourse...

Départ pour la très belle **région des 1000 îles**, par une route naturelle qui longe le fleuve Saint Laurent et où vous apercevrez par endroits, de jolies scènes champêtres.

Déjeuner en cours de route.

Croisière dans la région des Mille îles (1h). Embarquement pour une découverte d'un archipel de 1800 îles, survolé par les cormorans et les hérons bleus et, où les modestes cabanes en rondins rivalisent avec les maisons secondaires cossues.

Dîner et nuit à Gananoque.







### <u> 5e jour : Gananoque - Trois Riveres - Quebec (520 km - 5h30)</u>

Petit-déjeuner à l'hôtel.

#### Route vers Québec.







Arrêt à Trois Rivières pour un déjeuner aux saveurs du sirop d'érable dans une cabane à sucre. Visite guidée de Québec.

Entre les hauts murs de pierre, la capitale de la province de Québec, vous donne l'impression de mettre un pied dans la France d'antan.

Profitez d'une visite guidée de la plus vieille ville du Canada : admirez les impressionnantes fortifications, la citadelle. Puis dirigez vous vers le Parlement avant de partir vers le Vieux Port, la Place Royale et le quartier Petit-Champlain.

Diner dans le vieux Québec. Nuit à l'hôtel.







#### 6e jour : Région de Québec

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Temps libre le matin.

Puis nous partons à la découverte des traditions amérindiennes. Visite d'un village traditionnel Huron.

Déjeuner sur place.

Continuation vers la **Chute de Montmorency**, chute vertigineuse haute de 83 mètres soit 20 mètres de plus que celles de Niagara.

Continuation vers l'Île d'Orléans, avec ses paysages pittoresques reflétant ainsi un écho du passé rural du Québec.

#### Diner et nuit.







## <u> 7e jour : Québec - Tadoussac - St Simeon (260 km - 4h30)</u>

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Ce matin, départ vers **Tadoussac par la route panoramique de Charlevoix**, en longeant le fleuve St Laurent.

Tadoussac est un village canadien qui fait partie de la municipalité régionale de comté de La Haute-Côte-Nord dans la région administrative de la Côte-Nord au Québec.

Arrêt à Baie St Paul, paradis des artistes peintres.

A votre arrivée, déjeuner, puis nous vous emmenons faire une croisière d'observation des baleines (3h) sur le fleuve, une expérience hors du commun.

Diner et logement dans la région.







#### 8e jour : St Simeon - Lac St Jean (350 km - 5h)

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Ce matin, départ vers le Lac St Jean, **visite du Zoo St Félicien**, avec la promenade en petit train le long du sentier de la nature. Grâce à cette agréable promenade vous aurez une idée précise de la flore et de la faune du Canada ainsi que de ses premiers habitants. Déjeuner sur place.

#### Visite du village fantôme de Val Jalbert, village typique d'antan.

Diner et nuit dans la région.







#### 9e jour : Lac St Jean - Montreal (490 kms - 5h50)

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Route à travers la magnifique région de la Mauricie. Visite guidée avec un guide naturaliste dans le Parc de l'île Melville.

Déjeuner pique nique sur place.

**Montréal** est la deuxième ville la plus peuplée du Canada. Elle se situe principalement sur l'île fluviale de Montréal, sur le fleuve Saint-Laurent (entre Québec et le lac Ontario) dans le Sud de la province de Québec, dont elle est la métropole.

Ville francophone la plus peuplée d'Amérique, Montréal est considérée comme ayant la deuxième population francophone au monde après Paris.

En 2011, environ 50 % de la population de Montréal était de langue maternelle française, 13 % était de langue anglaise et 33 % était d'une autre langue, ce qui fait d'elle l'une des villes les plus cosmopolites du monde.

De plus, la ville est la première d'Amérique du Nord pour le nombre de congrès internationaux.

En 2017, Montréal est consacrée « meilleure ville étudiante » au monde et est considérée comme la « Métropole universitaire du Canada, avec six universités et 450 centres de recherche ».

Poursuite vers Montréal. Diner et nuit.





### 10e jour : Montréal- départ

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Visite guidée de **Montréal**, la deuxième plus grande ville Française au monde. Prénommée "**Ville-Marie**" par les premiers colons Européens, Montréal est une ville de contraste avec le Vieux Port empreint d'histoire et les quartiers modernes du centre-ville qui cachent de nombreux buildings et une ville souterraine de cafés, restaurants et cinémas. Vous participerez à un tour guidé de Montréal, qui vous permettra de découvrir le **Centre.** 





Vous monterez ensuite au **Mont Royal** d'où vous aurez une vue stratégique sur la ville, sur l'**Oratoire St Joseph** et la **Basilique Notre Dame** et une vue du **Parc Olympique des JO** d'été de 1976.







Déjeuner de spécialités Montréalaises, le « Smoked Meat».

Transfert à l'aéroport. Assistance aux formalités d'embarquement. Vol en direction de la France. Repas à bord.

### 11° jour : CANADA / PARIS

Arrivée à Paris, transfert vers la Seine pour une croisière avec les vedettes du Pont Neuf, (ou libre selon horaires des vols). Puis transfert à l'hôtel. Diner et nuit à l'hôtel.



### 12° jour : PARIS/REUNION

Petit déjeuner à l'hôtel. Paris en toute liberté. Transfert à l'aéroport (selon horaires des vols), départ en direction de la Réunion, diner et nuit à Bord.

## 13° jour : Réunion

Petit déjeuner à bord. Arrivée à la Réunion.

#### Hôtels sélectionnés (ou similaire) : 2/3\* excentrés

Toronto

(2 nuits) Days Inn - Toronto East Lakeview

http://www.daysinn.ca/hotels/ontario/toronto/days-inn- toronto-east-lakeview/hotel-

overview

Gananoque Colonial Resort

http://www.1000islandtours.com/Facilities.html Quebec St

Foi

(2 nuits) Howard Johnson Québec City

http://www.howardjohnsonquebec.com/en/index.php Saint

Simeon (Tadoussac) Motel Vue Belvédère

http://www.motelbelvedere.com/introang.html

Alma Notre Hôtel http://www.notrehotel.com

Montreal Auberge Royal Versailleshttp://www.royalversailles.com/en/

Des modifications concernant les hôtels sélectionnés, (du fait de l'absence de réservation) peuvent être apportées. Cependant, nous nous efforcerons de vous proposer en ce cas des hôtels de catégorie aussi équivalente que possible.

#### Le prix comprend :

- Les vols Réunion/Paris/Réunion
- Les vols Paris/Toronto Montréal/Paris
- 1 nuit d'hôtel en ½ pension à Paris + Croisière sur la Seine
- Les transferts
- Le logement à deux personnes par chambre,
- Le transport par autocar Grand Tourisme climatisé,
- Les services d'un accompagnateur francophone
- · Les petits-déjeuners continentaux,
- Le voyage en pension complète selon le programme,
- Les visites mentionnées au programme :
  - Croisière Hornblower à Niagara (ex Maid of the Mist),
  - Croisière dans la région des 1000 lles
  - > Village des Hurons avec déjeuner sur place
  - > Visite du Parc de la Chute Montmorency (+6 € pour inclure 1 trajet en téléphérique)
  - Croisière d'observation des baleines
  - > Zoo de St Felicien
  - Village fantôme du Val Jalbert
  - > Visite guide naturaliste Parc de l'île Melville
- · Les taxes et le service
- Les assurances : assistance, rapatriement, dommages aux bagages, (si plus de 10 participants)

#### Le prix ne comprend pas :

- L'assurance annulation,
- Les pourboires aux chauffeurs et accompagnateurs (\$4 à \$5 pour chacun par jour et par personne ce qui est standard au Canada),
- Les dépenses personnelles,
- Les boissons (sauf café lors des repas inclus).
- Les repas libres,
- Les visites, excursions, ou droits d'entrée non mentionnées dans « le voyage comprend »,
- Les visites ou excursions proposées en option (liste non exhaustive en tarifs actuels, pouvant augmenter en 2020), telles que:
  - ✓ Le survol en hélicoptère à Niagara Falls : 105€
  - ✓ etc...
- Le port des bagages,
- Le visa Canadien (AVE) http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/ave.asp (7 \$CAD)

Base : Nombre	le	De	35	à	40	De	30	à	34	De	25	à	29	De	20	à	24
participants		personnes				personnes				personnes				personnes			
TARIF en euros:																	
EN JUIN 2020:			295	5€			299	9 €			307	8 €			3174	4 €	
EN JUILLET 2020:			<u>340</u>	<u>5€</u>			345	0€			353	0€			362	5€	
EN OCTOBRE 2020:		<u>3325€</u>			<u>3365€</u>				3445€				3540€				

#### Conditions de vente

Article 1: Présentation

La société MARINÈS VOYAGES est une société à responsabilité limitée dont le siège social est au : 9 Avenue Salvador Allende, commerce 2, 97419 la Possession. Numéro SIRET : 75407425000020 - APE 7911 - RCS SAINT-DENIS - Numéro immatriculation IM974120018 GARANTIE FINANCIERE : ATRADIUS CREDITO Y CAUCION S.A., 159 rue Anatole France, CS50118, 92596 Levallois Perret Cedex. RCP : HISCOX au 12 quai des Queyries - CS 41177 - 33072 Bordeaux. Contrat numéro : HA RCP0227935 - Assurance : April international : Contrat numéro : 2110, TSA 20779 - 92679 COURBEVOIE CEDEX - FRANCE 110, Avenue de la République - 75545 Paris Cedex 1.

Article 2 : Utilisation du site internet

L'utilisation du site internet a pour but d'informer l'utilisateur afin de mieux préparer son voyage et d'accèder à diverses informations liées aux voyages, d'obtenir le maximum de renseignements sur les circuits. L'utilisateur pourra alors se renseigner à l'agence pour les modalités de son inscription. Les informations sur le site n'ont aucune valeur contractuelle. En cas d'inexactitude ou de changement des informations sur le site, Marinés Voyages ne pourra pas être responsable. L'utilisateur doit être majeur (18 ans). Le prix indiqué sur le site est le prix TTC, compris les frais de dossiers, l'utilisateur trouvera sur le site des informations ayant pour but d'orienter ses recherches Article 3 : Formalités

Il est de votre responsabilité de prendre connaissance des formalités nécessaires à l'accomplissement de votre voyage et de les respecter en vous adressant aux consulats ou ambassades des pays visités. Les frais relatifs à ces démarches sont à votre charge. En cas de non-respect ou de refus de ces formalités vous pénalisant rendant impossible le départ, Marinès Voyage ne sera pas responsable des frais engagés;

Pour les destinations étrangères hors Union Européenne. Vous devez avoir un passeport en cours de validité, certains pays exigent que la validité du passeport soit supérieure à six mois après la date de retour et que vous soyez en possession d'un billet aller-retour etc. Certains pays exigent que le passager justifie d'une assurance pour délivrer le visa. L'orthographe du nom et prénom sur les billets doivent correspondre exactement à ceux qui figurent

sur le passeport, pièce d'identité, visa...

#### Article 4 : Conflits

Toute réclamation doit être faite par courrier par lettre recommandée avec accusé de réception et adressée au siège de l'agence ci-dessous. MARINÈS VOYAGES au 9 Avenue Salvador Allendé, Commerce 2, 97419 LA POSSESSION

Après avoir pris connaissance du dossier, après un délai de 60 jours, le client pourra saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, le plus proche de du siège de l'agence, s'il n'y a eu aucune solution à l'amiable.

#### Article 5 : Tribunaux

Tout litige relèvera des Tribunaux français. En cas de litige ne trouvant pas une solution, l'affaire sera portée au tribunal ou dépend le siège social de Marinès Voyages. Article 6 : Règle pour l'aérien

Article 3. Regie pour l'aerient Concernant les prestataires aériens, les compagnies d'assurance et autres, Marinès Voyages est un intermédiaire, La responsabilité de Marinés Voyages est définie par les articles L211-7 et L211-17 du code du tourisme et par l'article 15 de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004. A la signature du contrat de Vente, le voyageur reconnaît que Marinès Voyages agit uniquement en qualité de mandataire pour toutes les prestations hors forfait touristique au sens de l'article L. 211-3 du Code du tourisme. Les conditions d'exécution du transport aérien sont régies par les compagnies aériennes. Toutes les modifications venant de la compagnie aérienne, font partie des contraintes spécifiques du transport. Elles sont, liées à divers événements et toujours dans un souci de garantir la sécurité des passagers. Au moment de la réservation, vos relations contractuelles pour la délivrance du service aérien seront conclues avec les compagnies aériennes mentionnées sur la réservation.

Marinès Voyages ne saurait voir sa responsabilité engagée notamment en cas de modifications des horaires, de retards, annulations ou autres, imputables à des cas de force majeure (grèves, intempéries, épidémies, guerres, séismes...) ou du fait du client, notamment en cas de présentation après l'heure de convocation à l'aéroport, refus d'embarquement pour non-respect des formalités administratives ou sanitaires exigées, non-présentation à l'embarquement, etc.. ou du fait de tiers étrangers à la fourniture de la prestation prévue.

Tous les frais relatifs à ces imprévus (frais de taxi, hôtel, restauration, acheminement aérien etc.) seront alors à la charge du client.

Marinés Voyages vous informe qu'il existe une réglementation communautaire qui confère des

droits aux passagers en cas de surréservation, d'annulation ou de retard. En réservant vos billets, vous acceptez implicitement ces conditions.

Le prix des billets hors taxes, le prix des taxes et surcharges, les frais de services et les assurances éventuelles. Marinès Voyages vous informe que le prix du billet et des taxes sont susceptibles de modification sans préavis des compagnies aériennes. Seuls l'émission et le règlement fixent les tarifs de manière définitive. Marinès Voyages ne pourra être tenu responsable des éventuelles variations tarifaires appliquées par les compagnies.

Toutes les compagnies figurant dans le moteur donnent accès à l'option de réservation La réservation ne garantie pas le prix du billet.

Par contre, l'émission des billets est subordonnée à l'existence d'accords inter-compagnies autorisant l'agence à les émettre. Cette vérification ne peut être faite que par l'agence.

Dans le cas où l'émission n'est pas possible, le passager devra se rendre en agence afin de trouver une solution avec des vols et un tarif éventuellement différents.

Marinés Voyages ne peut être tenu responsable de l'impossibilité d'émission des billets du fait de l'inexistence d'accord inter-compagnies.

#### Article 7 : Assurances

Vous avez la possibilité lors de votre réservation aérienne de prendre une assurance.

Cette assurance est proposée en collaboration avec notre partenaire, April international : TSA 20779 - 92679 COURBEVOIE CEDEX - FRANCE 110, Avenue de la République - 75545 Paris Cedex 1. Plusieurs formules d'assurance sont possibles pour ce contrat : Les risques couverts et

les montants garantis pour ces formules sont indiqués sur la notice de l'assureur. Les éventuelles déclarations de sinistre se font directement auprès de la compagnie d'assurance, en respectant les modalités du contrat d'assurance.

Dans tous nos forfaits (circuits en groupes), les assurances assistance, dommages aux bagages et rapatriement sont comprises à partir de 10 pax partantes. Etant forfaitaire et relative au groupe, ces assurances ne sont pas déductibles du tarif du circuit.

Les assurances individuelles (multirisque et annulation) ne sont plus remboursables dès le lendemain de la souscription.

#### Article 8 : Précision sur les tarifs

Les tarifs de chaque compagnie vous seront précisés en agence. Les billets d'avion ne sont ni modifiables, ni échangeables, ni remboursables, sauf dans certains cas.

Lorsque la réservation est validée par un paiement et les billets sont émis, les assurances et les frais facturés par l'agence ne sont pas remboursables.

En cas de modification, Marinès Voyages ne peut garantir des vols et des tarifs identiques à la réservation initiale.

En cas de refus, la réservation sera immédiatement annulée, sans aucun préjudice pour les deux

parties. En cas de validation du contrat, le règlement total du billet vous sera demandé afin de permettre à

Le voyageur est tenu de respecter les conditions de chaque compagnie, c'est-à-dire, de se présenter à

l'enregistrement au moins trois heures avant l'heure de départ de l'avion pour les vols internationaux et au moins deux heures à l'avance pour les vols intérieurs, concernant les vols retours, quelque soit le type de vol, il est préférable de confirmer sur place auprès de la compagnie aérienne son vol retour, au plus tard 72 heures avant la date prévue.

Par la même occasion vous serez informés sur des éventuels changements d'horaires et autres. n'étant pas présent à l'embarquement sur un vol aller entraînera l'annulation du vol retour sans possibilité de modifier ou d'obtenir le remboursement des vols. En cas de retard ou d'annulation, la (les) compagnie(s) n'ont pas obligation d'assurer le transport. Article 9 : Règles sur les circuits en groupe

Pour tous les circuits en groupes nos prix comprennent : Une réunion d'information avec le groupe/Le billet d'avion, une liste des compagnies aériennes, cidessous, vous informant le nom de chaque transporteur, pour chaque destination./ Les frais de

- Les taxes d'aéroport et de sécurité./L'assistance de notre représentant sur place./L'hébergement dans les hôtels cités aux programmes ou similaires (de même catégorie)./Le circuit en pension complète (sauf si ce n'est pas prévu dans la brochure)./Les transferts en autocar climatisé durant le circuit/Les visites mentionnées dans le programme avec guide régional francophone/Les taxes et services hôteliers/L'assurance APRIL international, assistance médicale, dommages aux bagages rapatriement./Les services d'un accompagnateur, si le groupe est constitué d'un minimum de 20 adultes payants

Nos prix ne comprennent pas : Les boissons durant les repas/ Les excédents de bagages/Les extras, les dépenses à caractère personnel/Les pourboires, guides et chauffeurs

#### Article 10 : Prix

Le montant fixé pour la réalisation de notre circuit est un prix forfaitaire, en cas d'erreur (impression ou autre...), le prix applicable sera celui indiqué lors de la réservation et confirmé sur le bon d'inscription. Toute inscription doit être accompagnée d'un versement de 30% du montant total du vovage

Le solde doit être réglé au plus tard 45 jours ouvrables avant la date de départ.

Le client n'ayant pas réglé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé son voyage

avant le départ, le règlement intégral du prix sera demandé.

Pour certaines destinations le nombre minimum sans supplément pourrait être à partir de 4 personnes, vous trouverez, ci-dessous la liste des destinations avec le nombre minimum d'inscrit par destination.

Aucun remboursement ne pourra intervenir en cas d'absence, au moment du départ, des documents administratifs exigés aux frontières

Le client qui abandonne le voyage en cours de route pour quelque raison que ce soit n'a droit à aucun remboursement et doit payer le prix dans sa totalité

Article 11: Révision de prix
Conformément à l'article L 211-12 du code du Tourisme les prix prévus au contrat sont révisables jusqu'à 30 jours avant le départ, pour tenir compte des variations du coût des transports, des redevances et taxes, des taux de change.

Article 12 : Annulation du voyage

Nous nous réservons le droit d'annuler le voyage 21 jours avant la date du départ si le nombre de participants n'est pas réuni. Les sommes encaissées seront remboursées intégralement. Aucune indemnité complémentaire ne sera due aux clients. De même et dans le cas d'annulation imposée par des circonstances de forces majeures ou des raisons de sécurité. Article 13 : PRESTATAIRES

Antice 13.1 NESTATAIRES

-Hôtels : dans tous les programmes une liste d'hôtels sera précisée ou similaire (de même catégorie), selon la disponibilité au moment de la réservation.

- Transport :

- Bus: Tous nos circuits (partie terrestre) se font en bus, des informations sur le confort du bus sont fournies dans le programme, dans certains programmes des vols intérieurs sont précisés également.

- Compagnie aérienne : Nous utilisons les compagnies aériennes ci-dessous dans tous

nos circuits pour les vols au départ de la Réunion :

Pour les correspondances et vols intérieurs, les informations concernant le nom des compagnies utilisées sont indiquées le jour de la réunion d'information ou à l'aéroport lorsque l'agence continue à prendre des inscriptions après la réunion d'information. En cas de changement d'horaire de la compagnie ou d'impossibilité ne rendant pas le programme possible, un changement de compagnie aérienne pourrait être effectué.

<u>Europe/les Amériques</u>: AIR FRANCE – CORSAIRFLY – AIR AUSTRAL – FRENCH BEE - XL

Europe/ies Ameriques : AIR FRANCE – CORSAIRFLY – AIR AUS IRAL – FRENCH BEE - AL AIRWAYS \* Afrique du Sud : AIR AUSTRAL – Maurice : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS\*Chine : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS\*Chine : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS\*Madagascar : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS\*Madagascar : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS\*Malaisie : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS\*MAL – AIR MAURITIUS\*MAL – AIR MAURITIUS\*MALAIS – AIR AUS

#### Article 14 : Minimum de personnes pour garantir le groupe

Le nombre d'inscription pouvant garantir le voyage sans augmentation de tarif est de 20 personnes pour la plupart des départs. Ce nombre peut être inférieur selon la spécificité du départ, le détail est pour la plupart des départs. Ce nombre peut être inférieur selon la spécificité du départ, le généralement indiqué sur le programme. Pour les circuits passant par la métropole sans accompagnateur, selon le nombre de personnes le programme pourrait être modifié. 
Article 15 : Conditions d'annulation par personne (forfait tourisme)
300.00 EUR plus de 60 j. avant départ
25.00% entre 59 j. et 45 j. avant départ
75.00% entre 29 j. et 21 j. avant départ
90.00% entre 20 j. et 21 j. avant départ
100.00% entre 20 j. et 07 j. avant départ
100.00% entre 06 j. et 0 j. avant départ

Ces conditions sont valables uniquement pour les prestations touristiques. Une personne en extension sur un groupe ou ayant des vols hors dossier de groupe sera soumise avant tout aux conditions des

billets d'avions puis aux conditions d'annulation générales. Pour les billets d'avions, ils sont soumis aux conditions de la compagnie aérienne. Les billets sont non remboursables et non modifiables, sauf mentionnés dans les conditions fixées par la compagnie.

Toute prestation réservée par le client doit faire l'objet d'une demande écrite par l'agent au

prestataire. Cette demande auprès du foumisseur doit être confirmée, par retour de mail dans un délai de 7 jours à la signature du contrat par le client.

Dans le cas inverse, le client se verra rembourser l'acompte versé.